

Mesure FEAMP : Santé et sécurité (art 32)

Grille de sélection pour notation :

PROMOTEUR :	X
N° immatriculation NAVIRE :	YYY



Critères de sélection portant :	Thématique	Critère de sélection	Note possible		Note maxi possible		
sur le bénéficiaire	/	/	/	/	/	/	
sur le projet	impact économique	/	/	/	/	/	
	Impact sur l'emploi	nombre prévisionnel d'emplois (ETP) maintenus (au sein de l'entreprise de pêche)	2 5	un emploi deux emplois ou plus	5	10	
		le projet contribue à promouvoir l'égalité professionnelle femme/homme	0 5	Non Oui	5		
	Qualité environnementale	projet lié à l'obligation de débarquement des captures	0 5	Non Oui	5	5	
	Dimension collective	projet répondant à un cahier des charges collectif et mis en œuvre avec le soutien d'une organisation de pêcheurs	0 10	Non Oui	10	15	
		nombre de navires sur lesquels porte le projet	0 5	un seul navire deux navires ou plus	5		
	Cohérence du projet	le navire fait partie d'un segment de flotte identifié comme particulièrement accidentogène	0 15	Non Oui	15	70	
		opération liée à la sauvegarde de la vie humaine en mer	0 15	Non Oui	15		
		opération liée à la réduction des accidents de travail	0 10	Non Oui	10		
		opération liée à l'amélioration des conditions de travail	0 10	Non Oui	10		
		pertinence de l'opération au regard de l'objectif visé	0 5 10	faible moyenne forte	10		
		projet cohérent avec le document unique de prévention (DUP) qui vise à réduire les risques identifiés comme étant les plus importants	0 5	Non Oui	5		
		projet faisant suite à une étude ayant déjà bénéficié d'aides publiques	0 5	Non Oui	5		
	<b>TOTAL :</b>					<b>100</b>	<b>100</b>

note éliminatoire <30